

Avis de Soutenance

Madame Cécile FRAUX

Psychologie

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'acceptabilité des biotechnologies médicales: les cas spécifiques de la thérapie génique et de la xénotransplantation

dirigés par Madame Maria Teresa MUNOZ SASTRE

Soutenance prévue le **mercredi 20 janvier 2021** à 14h00

Lieu : Université Toulouse Jean Jaurès Maison de la Recherche 5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse
Cedex 9
Salle : D29

Composition du jury proposé

M. Eric FRUCHART	Université de Perpignan	Rapporteur
M. Lonzozou KPANAKE	Université du Québec	Examineur
Mme Nathalie LIONET-PRZYGODZKI	Université de Lille	Rapporteuse
Mme Maria Teresa MUNOZ SASTRE	Université de Toulouse	Directrice de thèse
M. Bruno QUINTARD	Université du Bordeaux	Examineur

Mots-clés : Bioéthique,Thérapie génique,Xénotransplantation,Biotechnologies médicales,Acceptabilité,France

Résumé :

Notre recherche porte sur l'acceptabilité des biotechnologies médicales chez le grand public en France. Deux avancées médicales sont à l'étude : la thérapie génique et la xénotransplantation. Deux cent vingt-quatre personnes ont émis un jugement d'acceptabilité sur ces deux biotechnologies sur la base de scénarii élaborés selon la Théorie Fonctionnelle de la Cognition (Anderson, 1981, 1982, 1996). Dans l'étude sur la thérapie génique, les quatre facteurs sélectionnés – type de thérapie, probabilité d'apparition de la maladie, type de maladie, chances de succès de la thérapie – ont eu un impact significatif. Il apparaît sept manières différentes de juger de l'acceptabilité de la thérapie génique. Bien que les patterns de réponse diffèrent entre les clusters, le facteur Type de thérapie est le principal utilisé, permettant de discriminer les clusters. Près de 50% de nos participants sont favorables à la thérapie génique. Pour l'étude concernant la xénotransplantation, les trois facteurs ont un effet significatif sur le jugement d'acceptabilité. Néanmoins, seuls les facteurs Type de consentement et Urgence de l'intervention interviennent dans la formation des différents patterns de jugement des huit clusters. Près de 60% des participants tiennent compte principalement du consentement du patient et de sa famille. L'acceptabilité

de ces biotechnologies médicales est bien influencée par les différents facteurs sélectionnés, permettant de dégager différents positionnements quant à ces questionnements éthiques.